



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 3212

Texte de la question

ATTRACTIVITE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe, pour le groupe UMP.

M. Sébastien Huyghe. Madame la ministre déléguée au commerce extérieur, vous revenez de Davos où vous avez porté haut les couleurs de la France (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et où vous avez rencontré de nombreux dirigeants étrangers.

M. Jean-Pierre Soisson. Il était temps !

M. Sébastien Huyghe. Vous avez aussi participé hier au conseil stratégique de l'attractivité, présidé par le Premier ministre. La capacité de la France à être attractive est essentielle car elle permet d'attirer plus d'entreprises dans notre pays et de créer plus d'emplois pour nos concitoyens.

En 2003, j'avais remis à Jean-Pierre Raffarin, alors Premier ministre, un rapport sur l'attractivité de notre territoire, qui pointait les forces et les faiblesses de notre pays en la matière et formulait des propositions. Depuis lors, la France a conduit un certain nombre de réformes, mais le chemin de l'attractivité suit un parcours long et sinueux, et des efforts doivent être réalisés en permanence. Si la France obtient en ce moment de bons résultats statistiques en matière d'accueil des investissements étrangers, notre pays souffre parfois d'une image négative auprès de nos partenaires. Il est impératif de la modifier, car la France a absolument besoin de leurs investissements.

M. Jérôme Lambert. Pour améliorer l'image de la France, changeons de Gouvernement !

M. Sébastien Huyghe. Pouvez-vous nous indiquer quelle image les participants au sommet de Davos se font de la France ? Par ailleurs, que comptez-vous faire pour améliorer la perception de notre pays à l'étranger et donc lui faire gagner des points en termes d'attractivité ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée au commerce extérieur.

Mme Christine Lagarde, *ministre déléguée au commerce extérieur*. Monsieur le député, ce sujet concerne aujourd'hui un salarié sur sept : telle est la proportion de ceux qui travaillent pour un employeur étranger. En 2005, les investissements directs étrangers se sont élevés à 55 milliards d'euros pour 33 000 nouveaux emplois créés. En 2006, selon les chiffres récemment publiés par la CNUCED, nous avons fait au moins 30 % de mieux. La France se trouve ainsi placée au troisième rang pour l'accueil des investissements directs étrangers, ce qui constitue une excellente performance, puisqu'elle arrive juste derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne.

M. Jean-Pierre Brard. Et les délocalisations ?

Mme la ministre déléguée au commerce extérieur. Qu'avons-nous fait à Davos ?

Avec l'Agence française pour les investissements internationaux, nous avons organisé, Christian Estrosi et moi-même, des rendez-vous avec des investisseurs étrangers. En trois jours, nous avons reçu environ quatre-vingt-dix employeurs potentiels. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Quant aux employeurs étrangers, nous les avons remercié d'avoir choisi la France.

Aujourd'hui, grâce aux 147 mesures pour l'attractivité du territoire français prises sous la direction du Premier ministre, avec le conseil stratégique pour l'attractivité de la France et à la lumière de votre excellent rapport relatif notamment à l'amélioration de la situation fiscale des quartiers généraux, aux modifications concernant la

taxe professionnelle et la taxation des plus-values sur les cessions d'actions, nous rendons notre territoire encore plus attractif.

Il n'y a pas beaucoup d'efforts à faire pour convaincre les investisseurs étrangers...

M. Jacques Desallangre. Commencez par convaincre ceux qui délocalisent de rester chez nous !

Mme la ministre déléguée au commerce extérieur. ...que nous avons une excellente géographie, un territoire attractif, une bonne infrastructure et une excellente productivité. En revanche, les employeurs étrangers nous disent que notre droit devrait être plus favorable à la création, à la flexibilité, à la mobilité, à l'employabilité et à l'agilité des entreprises.

M. le président. Merci, madame la ministre.

Mme la ministre déléguée au commerce extérieur. Loin de prétendre tout savoir, je reconnais volontiers que je sais fort peu de chose. Cependant il en est une au moins que j'ai apprise depuis dix-huit mois : lorsqu'on est à l'étranger, on défend les entreprises de France, l'entreprise France et on porte haut les couleurs de la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3212

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 janvier 2007